

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 29 février 2016  
à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;  
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;  
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;  
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;  
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont absents :

M. Daniel Lussier, maire;  
M. Mauro Lando, conseiller n° 1.

Est également présente :

M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,  
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

À 19 h 12, Isabelle Leduc, présidente d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

rés : 2016-02-030

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

**ADOPTÉE**

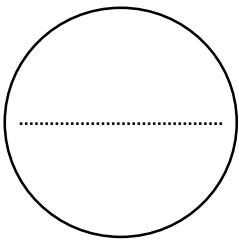
rés : 2016-02-031

**TRAVAUX D'ADAPTATION DU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF AU  
CLIMAT – ADJUDICATION D'UN MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR  
LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE**

Attendu qu' à la suite des travaux de décontamination du Centre Multi-Récréatif en décembre 2015 (*ref : Résolution n° 2015-12-215*), la municipalité a formé un Comité de travail formé de deux élus et de deux employés pour cogiter et développer la solution pour les travaux d'adaptation du Centre Multi-Récréatif au climat;

Attendu que deux fournisseurs de services en ingénierie mécanique ont été invités à préparer une offre de service pour la réalisation d'une étude préliminaire concernant la réalisation de travaux visant à adapter le Centre Multi-Récréatif à son climat de manière à contrôler le taux d'humidité dans l'air ambiant dans le but d'enrayer les problématiques y étant associées de manière définitive;

Attendu que plus précisément, le mandat consiste identifier la problématique causant le haut niveau d'humidité, proposer des solutions pour l'enrayer, fournir les différents estimés des coûts relatifs aux différentes solutions proposées et fournir une recommandation de l'ingénieur en fonction des besoins et contraintes de la municipalité;



Attendu que *Progéner inc.*, *Expert-conseil en mécanique du bâtiment* et *Synthèse Consultants inc.* ont soumis une offres de services professionnels pour ce mandat;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger le mandat de gré à gré pour des services professionnels associés à la réalisation d'une étude préliminaire aux travaux d'adaptation du Centre Multi-Récréatif au climat à Synthèse Consultants inc., et d'accepter leur offre OS-2016-043 datée du 8 février 2016, et ce, pour la somme **2750 \$**, plus taxes.

**ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'a de questions à poser aux membres du conseil.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19 h 25 sur une proposition de Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

rés : 2016-02-032

\_\_\_\_\_  
M. Daniel Lussier, Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio,  
Directrice générale & Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 29 février 2016.